

1- JUL 91

No 976

Festung Aarburg

A

Geneve le 29 Juin 1891

A. J. Joly  
A. J. Joly  
M. M. Welti  
Président de la Confédération

Berne

Monseigneur le Président

Vous m'avez fait l'honneur de me dire récemment que vous considériez comme désirable la multiplication des Bureaux internationaux en Suisse, et ce souvenir m'engage à vous communiquer la circulaire ci-jointe, que je viens de recevoir, en attirant spécialement votre attention sur la phrase que j'ai marquée à la page 7.

Vous y verrez que l'Institut de droit international va être mis prochainement en mesure d'émettre un vœu en faveur de la création d'un nouvel office international, ayant pour objet la publication d'un recueil officiel de traités. Je pressens que cette proposition sera favorablement accueillie et que le vœu de l'Institut, transmis aux divers gouvernements, ne tardera pas à être exaucé.



Mais il me paraît vraisemblable aussi que, si l'affaire suit son cours de cette manière, le Bureau se réunira à Bruxelles plutôt qu'à Berne. Il est vrai que, dans l'une des travaux mentionnés au programme (la note de M. le comte Kamarskiy), Berne est indiqué comme devant être le siège de l'institution projetée, mais cette opinion intérieure pourrait bien ne pas prévaloir. J'en vois un indice dans le fait que le programme assimile le futur Bureau des traités à celui qui fonctionne déjà à Bruxelles pour les tarifs d'anamie et aussi dans cette circonstance que le Secrétaire général de l'Institut est un belge influent, qui, tout naturellement, inclinera à faire pencher la balance en faveur de sa patrie.

Préoccupé de cette éventualité, je verrais pour ma part une satisfaction le Conseil général prendre dès lors et déjà, antérieurement à la session de l'Institut à Hambourg, l'initiative de démarches diplomatiques dans le sens indiqué, car cela trancherait implicitement la question du siège du Bureau en faveur de la Suisse.

Tous entrent dans plus de détails à ce sujet, je me borne, Monsieur le Président, à vous signaler les faits dont j'ai connaissance, laissant à votre patricitaire vigilance le soin de déduire s'il y a quelque chose à faire dans les circonstances présentes, pour assurer à notre pays le bénéfice d'une création que je serais heureux de voir s'ajouter à celles qui fonctionnent déjà si bien sous votre haute direction.

Agreey, Monieur le Président, l'assurance de ma considération  
la plus distinguée.

J. Moynier